

Burundi : vers la fermeture du bureau onusien des Droits de l'Homme à Bujumbura

@rib News, 06/12/2018 – Source AFP Le gouvernement burundais a exigé la fermeture du bureau à Bujumbura du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, avec lequel il avait déjà suspendu toute collaboration depuis octobre 2016, a-t-on appris jeudi de sources gouvernementale et onusienne. Une note verbale « qui demande la fermeture » a été remise mercredi au coordinateur résident de l'ONU au Burundi, Garry Conille, afin qu'il la transmette à Genève à la Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a indiqué à l'AFP un haut cadre du ministère des Affaires étrangères. « Tout le personnel international (une dizaine de personnes, nldr) doit être redéployé immédiatement, et l'Office a deux mois pour faire ses valises et fermer définitivement ses portes », a précisé cette source, sous couvert de l'anonymat. Cette information a été confirmée à l'AFP par une source onusienne qui a elle aussi requis l'anonymat. « Le gouvernement burundais se radicalise de plus en plus et continue sa défiance vis-à-vis de la communauté internationale », a-t-elle relevé. « Après le boycott de la cinquième session du dialogue interburundais (fin octobre, nldr) et du sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique d'Afrique de l'Est dans la foulée, il s'en prend aux Nations unies cette fois », a ajouté la même source, rappelant que le sommet des chefs d'Etat, reporté en raison du boycott de Bujumbura, devait notamment traiter de la crise burundaise. Depuis octobre 2016, l'Office du Haut Commissaire à Bujumbura travaillait déjà au ralenti. Le gouvernement avait alors décidé de suspendre sa collaboration avec ce bureau et de résilier l'accord régissant ses activités, accusant de « complicité » dans la rédaction d'un rapport de l'ONU imputant au pouvoir burundais des « violations graves » des droits de l'homme et mettant en garde contre de possibles « crimes contre l'humanité ». « Tout semble indiquer que le gouvernement écarte peu à peu tous les témoins gênants (…), ce qui ne nous rend guère optimistes pour l'avenir », a regretté la source onusienne. C'est également en octobre 2016 que le Burundi était devenu le premier pays à se retirer de la Cour pénale internationale – retrait devenu effectif un an plus tard -, après l'ouverture d'un examen préliminaire sur des accusations de meurtres, tortures et autres exactions commises au Burundi. La CPI a depuis ouvert une enquête en octobre 2017 sur la situation au Burundi. Le Burundi est en crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat controversé. Il avait été réélu en juillet de la même année. Les violences qui ont accompagné la crise auraient fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});